

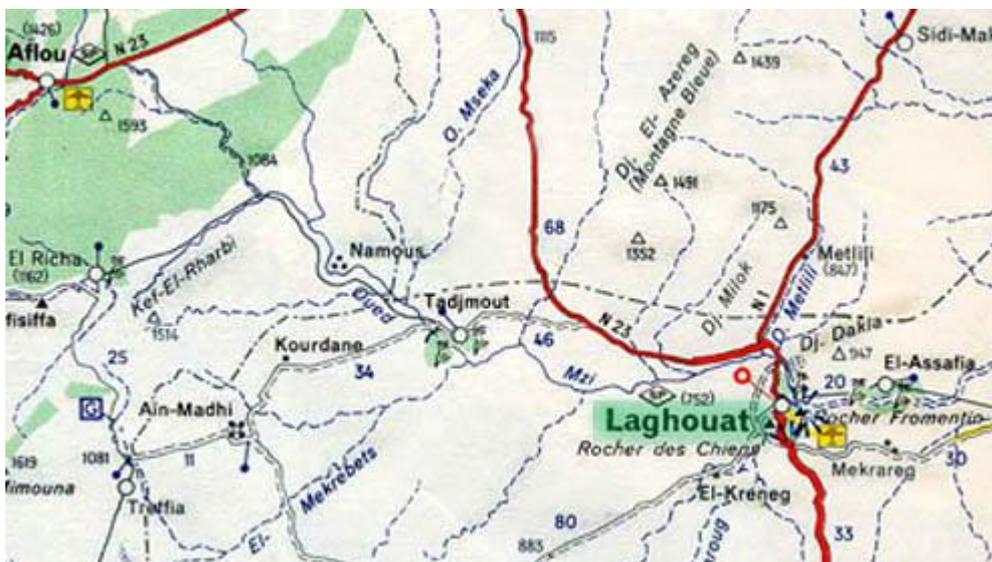
INFO 563 AÏN MAHDI

« Non au 19 mars »

VOICI quelques articles de presse ou de donateurs retenus à votre attention :

1/ Le village d'AÏN MAHDI

Dans le Sud algérien, à 987 m d'altitude, AÏN MAHDI est un Ksar fortifié de la région de LAGHOUAT, dont il est distant, à son Ouest, de 66 km.



TOPONYMIE

AÏN MADHI signifie « *source de Madhi* ». D'après la tradition, c'est le nom d'un homme : EL-MADHI BEN YACOUB, qui avait découvert une source à proximité de la ville.

Territoires du Sud

Les Territoires du Sud sont une subdivision de l'Algérie française ayant existé entre 1902 et 1957. Ils recouvraient la totalité du Sahara algérien et une partie des hauts-plateaux du Nord algérien. Perpétuant le type d'administration qu'avait connu l'Algérie du Nord au 19^e siècle, ils étaient administrés par des militaires, sous la haute autorité du gouverneur général de l'Algérie.



AÏN MAHDI est situé dans une plaine en contrebas du Djebel AMOUR (Atlas saharien) ; c'est le siège du califat de la confrérie TIDJANIYA et qui est aussi un lieu de pèlerinage pour les adeptes locaux et africains de cette confrérie.



Chemin menant au vieux AIN MADHI

La TIDJANIYA est une confrérie soufie fondée par Ahmed TEDJANI en 1782 dans l'oasis d'AÏN MAHDI. La doctrine de cette voie est basée sur le Coran et la sunna de Mahomet. Elle est appelée *Tariqah Tijâniyya* en arabe, ce qui peut être traduit par « *la voie tijanite* ».

Ses adeptes sont les tijanis, tidjanis, tijanes, tidianes, ou tidjanes. Le Cheikh fondateur est considéré comme le seul véritable maître. Toutefois, dans chaque contrée, on retrouve un guide local considéré comme le calife ou représentant de la confrérie (voie tijanie).

Doctrine

La doctrine de la TIDJANIYA est l'accès à la connaissance de Dieu par la *fana et le baqa*. Cela consiste à réciter 100 fois la demande de pardon, 100 fois la prière sur Mahomet (« *salatoul fatihi* »), 12 fois la prière des « *perles de la perfection* » et, ajouté par la suite, 100 fois la reconnaissance de l'unicité de dieu (« *il n'y a point de Dieu excepté Allah* » - ou littéralement : pas de dieu sauf Le Dieu)

La TIDJANIYA est la confrérie musulmane la plus répandue en Afrique.

L'Algérie comptait sept ordres religieux les plus importants qui sont :

- 1 - Ordre de Sidi Abdelkader El Djilali (BAGDAD, Irak)
- 2 - Ordre de Mouléi Taieb (OUAZZAN, Maroc)
- 3 - Ordre des Aïçaoua de Sidi Mohamed Ben Aïça (MEKNES, Maroc)
- 4 - Ordre de Sidi Mohamed Ben Abderahmane Bou Guebrin (ALGER, Algérie)
- 5 - Ordre de Sidi Youcef El Hansali (CONSTANTINE, Algérie)
- 6 - Ordre de Sidi Ahmed Tédjani (AÏN MADHI, Algérie)
- 7 - Ordre des Derkaoua (DERKA-FES, Maroc)

L'ordre de Sidi Ahmed TEDJANI étant le plus récent de tous les ordres en Algérie. Il fut fondé à AÏN MADHI (LAGHOUAT) par le marabout dont il porte le nom, nom devenu célèbre par la guerre qui éclata il y a quelques années entre un membre de cette famille et ABDELKADER. L'ordre, à peine créé, eut à lutter contre les turcs, qui, jaloux de l'influence du marabout, vinrent l'assiéger à AIN MADHI. Mais Sidi Ahmed parvint à les

repousser et finit même par obtenir l'amitié et l'appui du pacha, plus tard il se retira à FES où il mourut. Une kouba magnifique fut élevée sur sa tombe. Sidi Ahmed avait institué avant sa mort pour califat de ses *khouans* Sidi Hadj ALI de TEMACINE (TOUGGOURT). Hadj ALI mourut dans le cours de 1844. Il eut pour successeur le fils de Sidi Ahmed, fondateur de l'ordre, Sidi Mohamed Srir TEDJANI. C'est lui qui commande à AIN MADHI et contre lui que fut constitué en 1838, par l'Emir ABD-EL-KADER la célèbre expédition d'AIN MADHI. L'ordre de Sidi Ahmed TEDJANI compte environ 500 membres à CONSTANTINE, un grand nombre de nomades au Sahara et tous les habitants de TEMACINE en font partie. On trouve en outre les frères de l'ordre à la MECQUE, à FES, au Maroc, en Tunisie et dans toute l'Afrique musulmane. Cet ordre possède quatre mosquées à TUNIS, deux à CONSTANTINE, deux à ALGER, une à BÔNE...

PATRIMOINE

On y trouve le palais de KOURDANE (COURDANE pour les français) ou Dar Si Ahmed TIDJANI ; où y vécut la Française Aurélie PICARD (LALLA-TIDJANIA), épouse de l'un des califes *tidjanes* au 19^e siècle.



Aurélie

PICARD (1849/1933)

Source : http://www.memoireafriquedunord.net/biog/biog15_Picard.htm - Auteur Mr Denis FADDA

Aurélie PICARD est née le 12 juin 1849 à MONTIGNY-LE-ROI, dans la Haute- Marne. Son père, Gaude PICARD, gendarme, a longuement et bravement servi en Algérie; il a notamment participé à la prise de la smala d'ABD-EL-KADER. Il garde la nostalgie de ce pays et de ses grands espaces et songe très sérieusement à y demeurer. La famille qui connaît des difficultés financières s'installe finalement à Arc-en-Barrois où elle possède une modeste maison. Aurélie fait souvent avec son père de longues randonnées à cheval. Durant ces promenades, elle écoute ce père, intarissable sur l'Afrique, les peuples qu'il y a rencontrés et les chevauchées héroïques qu'il a connues sur cette terre.

Aurélie n'a que vingt-et-un ans lorsqu'elle entre au service de Mme STEENAKERS, dont le mari est député de Haute-Marne et Directeur général des postes. Elle réside au Grand Hôtel à BORDEAUX et c'est là qu'elle rencontre Si Ahmed TIDJANI, venu d'Afrique avec son frère Bachir et leurs domestiques. Si Ahmed a 20 ans. Il est le Grand Maître, le Marabout, de la confrérie religieuse des TIDJANIA, dont le siège est à AÏN MADHI à quelques 60 kilomètres à l'Ouest de LAGHOUAT, dans le Sud algérien. Cette importante congrégation musulmane exerce son pouvoir religieux sur les nomades du Sahara et aussi, en bonne partie, sur la péninsule arabique, l'Egypte, la Tunisie, le Maroc et le Sahel.

Les TIDJANIA sont considérés comme fidèles à la France. Pourtant une attitude, jugée suspecte à l'égard d'une tribu rebelle, a amené les autorités françaises à placer Si Ahmed et son frère en résidence surveillée à ALGER. La guerre de 1870 leur offre une possibilité de sortir de leur isolement. L'Armée d'Afrique se bat vaillamment sur le front. Si Ahmed et son frère s'offrent pour porter aux combattants un message de félicitations au nom de l'ensemble des autorités musulmanes d'Algérie. C'est ce qui explique leur présence à BORDEAUX dans une période si troublée.

Si Ahmed croise souvent, à l'hôtel, Aurélie les bras chargés de pigeons voyageurs qui apportent chaque jour les messages du Gouvernement. Il finit par la demander en mariage. Le père d'Aurélie n'est pas opposé à ce projet, mais avant que ne s'engagent des pourparlers, il demande à Si Ahmed certains engagements : le mariage sera célébré à ALGER, selon le code civil; Aurélie aura toute liberté de demeurer chrétienne; Si Ahmed répudiera ses épouses et s'engagera sans réserve à la monogamie. Il accepte de prendre ces engagements et les respectera. Il est alors convenu qu'on se rendra à ALGER, d'où il sera plus aisé de remplir les formalités préliminaires à l'union. Le 29 juillet 1871, Gaude PICARD et sa fille, ainsi que Si Ahmed et sa suite, s'embarquent sur le *Duc d'Aumale* à destination d'ALGER. Cependant les deux candidats au mariage se heurtent à une opposition formelle, tant de la part de l'administration française que du Cadi d'ALGER, en raison de l'incompatibilité de leurs statuts personnels. C'est grâce à l'intervention de Mgr Lavignerie que les difficultés s'aplanissent. Le couple est béni par l'archevêque d'ALGER et le mariage musulman sera célébré par le mokadden principal des TIDJANI d'ALGER. Aucune abjuration n'est demandée. Aurélie reste catholique. Elle quitte alors les siens et part vers l'inconnu.

Entreprendre le voyage qui va la conduire à la zaouïa d'AÏN MADHI relève de l'audace la plus extrême. Ce sont plus de vingt journées de chemins caillouteux et de mauvaises pistes qu'il faut affronter au sein d'une caravane où elle ne connaît personne, dans un monde qu'elle ignore totalement et où jamais aucune Européenne ne s'est aventurée. Au bout de la route, dans ce monde fermé, il faudra qu'elle assume son rôle de compagne de chef de confrérie et aussi faire face aux familles des épouses répudiées, car il y en a trois. Aurélie refuse le chameau, monture qu'elle ne connaît pas, et fait le trajet à cheval, aux côtés de Si Ahmed ; la caravane aborde les hauts plateaux, immenses. A l'approche du Sahara, le sable remplace les cailloux. Arrivée à destination, Aurélie observe, se fait discrète, et s'affirme sans toutefois heurter. Elle s'emploie à nouer des contacts, soucieuse de ne plus faire figure d'étrangère. Elle assiste à certaines des audiences de son mari et multiplie les

promenades dans les oasis à la rencontre des plus humbles. Elle apprend l'arabe qu'elle finira par parler parfaitement; elle lit les textes religieux et s'imprègne des pensées et des principes de la zaouïa. Faisant preuve d'un extraordinaire esprit d'adaptation, elle gagne les sympathies. Son savoir-faire, son écoute attentive, sa patience, sa bonté, font merveille. Elle se voit appelée avec affection et respect « Lalla Yamina » ou « Madame Aurélie ». C'est une consécration.

Vient le temps de l'action. Son influence sur son mari grandit au point qu'elle devient, de fait, le véritable surintendant de la Confrérie. Très vite, elle s'attaque à la concussion, à la gabegie financière et elle institue un strict contrôle des dépenses. Elle estime que les actions charitables de la zaouïa doivent prendre un caractère plus constructif que le simple don de produits alimentaires. La Confrérie se doit d'aller plus loin. Il importe de donner aux plus démunis le moyen de rétablir leur dignité et de gagner eux-mêmes leur vie. D'où le devoir d'instruire, d'éduquer, de procurer du travail.

Avant de pouvoir passer à de telles entreprises, elle fait venir d'Alger des médicaments, forme des aides soignantes, donne des conseils d'hygiène. L'infirmerie-hospice qu'elle crée accueille bien vite tous les malades de la région.

En 1882, elle ouvre une école et réussit même le tour de force d'y scolariser aussi les filles. Une école-ouvroir y est adjointe. Le succès répond rapidement à ses prévisions et l'incite à aborder, un plan plus ambitieux encore. Les possibilités de l'agriculture moderne lui paraissent constituer la bonne voie. Mais où créer la « ferme-pilote » dont elle rêve ? Elle se transforme en bâtisseuse.



Palais de COURDANE (déformation de cour des dames)

Au cours de ses randonnées à cheval, Aurélie a découvert et aimé un point d'eau qui n'abreuve rien d'autre qu'un énorme pistachier. C'est le lieu qu'elle choisit pour établir sa demeure, le siège de la Confrérie et la ferme modèle qu'elle désire. Il n'y a qu'une petite source. Les ressources en eau vont être multipliées, grâce au forage de plusieurs puits, équipés de norias et au captage de l'eau d'un oued dévalant des pentes du Djebel AMOUR. En quelques années les surfaces irriguées et cultivées atteindront 600 hectares au profit des plus pauvres. Un village y sera construit qui abritera plus de 200 familles. En 1883, à 6 km d'AÏN MADHI, au pied des derniers contreforts du Djebel Amour, dans une plaine où végètent de rares touffes, est entreprise la construction d'un domaine qui apparaît comme un défi au désert : " KOURDANE ". En quelques années vont apparaître dans ce coin du Sahara qui, jusque là, n'avait vu s'implanter d'autres demeures que celles, éphémères, des nomades, un palais entouré d'un grand jardin. Ce palais, de style mi-français, mi-mauresque, construit selon les plans d'Aurélie, comprend un rez-de-chaussée et un premier étage constitué d'une succession de pièces dans lesquelles on pénètre par une terrasse suivie d'une véranda. A part la pierre et quelques tapis qui sont d'origine locale, tout ce qui a servi à construire et meubler cette vaste demeure est venu du Tell, de France, et même de Syrie, transporté à dos de chameau. Dans les archives du Gouvernement Général de l'Algérie, figurait une autorisation de voyage, délivrée par le Bureau arabe de LAGHOUAT : « Madame TIDJANI partira pour ALGER faire l'approvisionnement nécessaire au personnel de la zaouïa et chercher la menuiserie des nouvelles constructions de KOURDANE. Elle emmènera à cet effet 50 chameaux qui l'attendront à TENIET-EL-HAAD. Elle voyagera elle-même à cheval ».

Aurélie est assistée de quatre-vingts domestiques. La maison accueillera beaucoup d'hôtes de marque : le Gouverneur Général de l'Algérie, des administrateurs, des officiers, des explorateurs, des journalistes, des artistes. LAMY et SAVORGNAN DE BRAZZA, notamment, y séjourneront. Aurélie joue aussi un rôle non négligeable de diplomate; par exemple, les TIDJANI de Tunisie, au rang desquels se trouvent plusieurs membres de la famille du bey, reçoivent des messages louant les avantages de l'ordre français en Algérie et invitant leurs frères tunisiens à se montrer partisans de l'instauration du protectorat français sur la Régence.

Après la mort de Si Ahmed en 1897 Aurélie a contracté un mariage blanc avec son successeur Bachir et, à la demande de tous, a conservé ses fonctions. Rentrée en France métropolitaine pour la première fois, après quelques soixante années passées sur la terre d'Afrique, elle y est revenue très vite, appelée de nouveau par les successeurs de Bachir. Elle meurt le 28 août 1933 à l'âge de 84 ans. Bien qu'elle n'ait jamais renoncé à sa foi chrétienne, Aurélie a été enterrée à KOURDANE comme une musulmane.

FRISON-ROCHE découvre KOURDANE en 1949, soit seize ans après la mort d'Aurélie. Il rapporte que le palais et ses annexes gisaient dans le silence et la touffeur de l'été saharien. Les jardins abandonnés étaient envahis par les ronces. Les anciens parterres de roses étaient revenus à l'état sauvage.

Bientôt le vent du désert aura tout effacé; il ne restera plus rien de l'œuvre d'Aurélie PICARD. Son nom même disparaîtra des mémoires, mais nous, nous devons nous souvenir qu'une grande dame a vécu là-bas. Sa grande œuvre a été heureusement reconnue par la France qui, après lui avoir accordé le Mérite agricole, au début du siècle, l'a nommée chevalier de la Légion d'honneur peu avant qu'elle ne disparaisse ; elle reçut les insignes correspondant à son grade à Sidi-Bel-Abbès, des mains de l'inspecteur général de la Légion étrangère.



KOURDANE 1990, la camposanto avec la kouba des TIDJANI : <http://www.dagimages.fr/aureliepicard.html>

AÏN MADHI est un « ksar : une cité forteresse » (comme il en fut beaucoup construit dans le désert).



Cette localité comporte une muraille l'encerclant et qui est percée de trois portes dont deux sont historiques (d'origine) : Bab EL KEBIR (porte principale) et Bab ESSAGHI (porte du canal). Quant à la troisième porte : Bab CHARQUI (porte orientale), elle fut rajoutée plus tardivement. A l'intérieur de l'enceinte se trouvent les habitations, la mosquée, plusieurs zaouïas, et des appartements dans lesquels furent logées les

garnisons (près de la grande porte) chargées de la défendre. Les constructions ont été réalisées avec des grandes pierres et du mortier, elles sont serrées formant de petites ruelles.



Intérieur de la Zaouïa de Sidi Mohammed EL HABIB TIDJANI

La Zaouïa est le centre religieux de ces confréries : « La zaouïa est à la fois une chapelle qui sert de lieu de sépulture à la famille qui a fondé l'établissement, et où tous ses serviteurs religieux viennent en pèlerinage ; c'est un lieu de prière, souvent une école, un centre littéraire. C'était aussi un lieu d'asile, et c'est toujours une maison hospitalière, où les voyageurs, les pèlerins, les malades, les infirmes, et les incurables trouvent un gîte, des secours, des vêtements, de la nourriture ; c'est aussi un bureau d'esprit public, où s'échangent les nouvelles, où l'on écrit l'histoire des temps présents; enfin, une bibliothèque qui s'accroît tous les jours par les travaux des hommes qui y sont attachés et où l'on conserve la tradition écrite des faits passés. » **Mais c'est surtout un foyer de propagande religieuse dont le rayonnement s'étend au loin.**

Un chef avec le titre de cheikh, quand il appartient à la famille propriétaire de la zaouïa, avec le titre de *mokaddem* (gardien) ou *d'oukil* (fondé de pouvoir), quand il est étranger à cette famille, dirige l'établissement. De nombreux serviteurs (*khoddam*) sont attachés à chaque zaouïa, soit pour cultiver les terres qui en dépendent, soit pour assister le nombreux personnel d'écoliers, de marabouts, d'infirmes, et de voyageurs fréquentant l'établissement.

Une zaouïa est quelquefois un village de vingt à trente maisons. Les zaouïas avaient autrefois de nombreux biens (*habbou*), provenant de donations, dont les revenus leur étaient acquis, mais qu'elles ne pouvaient vendre, véritables biens de mainmorte. L'administration française a procédé, en Algérie, comme on l'a fait en France en 1790. Elle s'est approprié ces biens, mais à charge de pourvoir aux dépenses des zaouïas et du culte, engagement qui n'a pas été partout respecté. Cette mesure a été considérée comme la pire des spoliations, et le mécontentement qu'elle a provoqué en Algérie est comparable à celui que les mesures de même nature ont provoqué en France dans la société religieuse

HISTOIRE

Selon Guillaume Stanislas MAREY-MONGE, en 1845, **AÏN-MADHI** est une « ville très ancienne ». Toutefois, selon Jilali EL ADNANI, « la plupart des sources, tant arabes que coloniales, parlent du ksar seulement à partir du 17^e siècle », le premier témoignage écrit étant celui du voyageur Abdellah EL-AYACHI.



Guillaume Stanislas

MAREY-MONGE (1796/1863)

https://fr.wikipedia.org/wiki/Guillaume_Stanislas_Marey-Monge

Louis RINN note également que « *dès le 17^e siècle de notre ère, la petite ville d'AÏN-MADHI [...] était célèbre, dans tout le Sahara, par le nombre et l'érudition des Cheurfa, qui y affluaient des divers points de l'Afrique Septentrionale. Plusieurs savants réputés comme ayant été les lumières de l'Islam, ont professé dans cette zaouïa, dont parlent avec éloge deux écrivains marocains bien connus EL-AYACHI qui, vers 1640, était cadi aux sources de la Moulaya et MOULEY-AHMED qui, vers 1719, fut l'imam de la zaouïa de TAMAGROUT, sur l'oued DRA* ».

Pendant la période ottomane, la confrérie TIDJANIYA d'AÏN MADHI s'est constamment opposée à la régence d'Alger.

En 1838, l'Émir ABD-EL-KADER en opposition avec le chef de la confrérie TIDJANIYA, a assiégé le Ksar pendant 8 mois. A ce sujet Léon ROCHES, secrétaire de l'Emir, relate :

«Soucieux d'étendre son autorité sur tout le territoire, l'émir a l'intention de monter une expédition contre le marabout Sidi Mohammed-EL-TEDJINI, qui se méfie des souverains temporels et a juré de ne jamais se trouver en face d'un sultan. Au lieu de tenter un rapprochement entre TEDJINI et l'émir, les marabouts, jaloux de son influence, enveniment la question. ABD-EL-KADER rassemble son armée pour donner l'assaut à AÏN MEHDI, oasis de Sidi Mohammed-EL-TEDJINI.

Le siège de la forteresse dure jusqu'en décembre 1838. Sidi Mohammed-EL-TEDJINI doit capituler. Les conditions sont dures :

- versement d'une rançon égale au montant des dépenses occasionnées pendant le siège ;
- évacuation d'AÏN MEHDI ;
- comme garantie de l'exécution des articles de la capitulation, TEDJINI remet son fils en otage entre les mains du sultan.

Le 2 décembre 1838 le siège est levé. ABD-EL-KADER ordonne la destruction de la ville. Sous le regard de l'émir, le 12 janvier 1839 une formidable explosion se fait entendre et la ville s'écroule sous une énorme colonne de fumée et de débris. Sur l'ordre d'ABD-EL-KADER, Léon ROCHES écrit un récit succinct du siège d'AÏN MEHDI et l'adresse au maréchal VALLEE, gouverneur général »...



Léon ROCHES (1809/1901)



ABD-EL-KADER (1808/1883) : https://fr.wikipedia.org/wiki/Abd_el-Kader

Repliées sur elles-mêmes à partir du 13^e siècle, les populations berbéro-sahariennes se trouveront engagées jusqu'à l'arrivée des Français dans les actions guerrières qui, à peine terminées, renaissent sans cesse. Les unes avaient un caractère religieux et s'efforçaient de maintenir la pureté de l'Islam. Ce furent :

- l'extermination des Noirs vers le Sud ou leur asservissement ;
- l'extermination des Juifs ou leur asservissement, action qui atteint son apogée au XV^e siècle, lors des massacres des Juifs et de la déportation des Berbères judaïsés appelés Zénètes.
- les guerres fréquentes des Touareg contre la Confédération du M'Zab, qui restait un noyau politique et religieux indépendant.

Les autres opérations ont un aspect historique plus politique et ethnique que religieux. Il s'agit de la lutte des Touareg contre les Arabes CHAAMBA des régions périphériques sahariennes. Les Touareg veulent maintenir leurs traditions et leur autonomie face aux menaces des Arabes. Ainsi se développa la consolidation d'un royaume targui au centre du Hoggar, royaume soustrait à toutes les influences étrangères et dont l'histoire reste encore peu claire. C'est un antique et mystérieux royaume, à la vie indéchiffrable, en dépit des monuments du Hoggar, entre autres celui du mausolée de la reine TIN HINAN, (4^e siècle après Jésus-Christ), près de la piste d'ABALESSA. Il n'est pas étonnant que Pierre BENOIT ait situé quelque part dans ces contrées perdues, le récit de son " Atlantide " tel que le lui permettaient les incertitudes de l'histoire.

Le Sahara vécut ainsi sur lui-même jusqu'au 19^e siècle, date à laquelle les Français occupèrent l'Algérie. De 1830 à 1847 (reddition D'ABD-EL-KADER), les Français, trop occupés par leur action militaire en Algérie, ne purent s'occuper des confins Algéro-sahariens. Lorsqu'ils purent le faire, ils ne le firent que d'une façon empirique, au hasard des menaces qui pesaient sur eux. A partir de 1847, l'occupation saharienne semble comprendre quatre périodes assez nettes :

- Une période de surveillance et de contrôle des frontières Algéro-sahariennes de 1849 à 1870,
- Une période de négociation avec l'arrière-pays saharien de 1870 à 1880,
- Une période de pénétration inorganisée et sporadique de 1882 à 1898,
- Enfin une période de pénétration méthodique de 1898 à 1935.

1849 : Prise de BISKRA.

Jusqu'en 1849, BISKRA qui, en 1844, avait accepté la garnison du Duc d'AUMALE, resta tranquille, mais, en 1849, la garnison fut massacrée. Pour répondre à cette rébellion et surtout à celle de l'Oasis de ZAATCHA, près de BISKRA, connue sous le nom de " révolte des Zibons " et suscitée par BOU-ZIANE, le Général HERBILLON anéantit cette oasis et fait fusiller BOU-ZIANE. Toute la région de BISKRA se place alors sous la protection de la France.



Emile HERBILLON (1794/1866)

https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89mile_Herbillon



Bataille de la ZAATCHA (16 Juill. au 26 Nov.1849)

https://fr.wikipedia.org/wiki/Bataille_de_Zaatcha



Aimable PELISSIER (1794/1864)

https://fr.wikipedia.org/wiki/Aimable_P%C3%A9lissier

1851-1852 : Création de DJELFA.

Un poste militaire est construit à DJELFA, à l'intersection des routes de LAGHOUAT, d'AFLOU et de BOU SAADA. DJELFA est le centre de la confédération des OULED-NAÏL, dont les femmes ont une réputation de beauté un peu trop accueillante.



https://fr.wikipedia.org/wiki/Ouled_Na%C3%AFI

1852 : Prise de LAGHOUAT.

LAGHOUAT qui, en 1844, s'était soumise au Général MAREY-MONGE, se révolta en 1852, à l'instigation du chérif Mohammed BEN ABDALLAH, et en dépit de l'aide que nous apportait la confrérie des TIDJANYA, qui résidait près de LAGHOUAT, à AÏN-MAHDI. Le Général PELISSIER, en décembre 1852, dut alors s'emparer de la ville.



KSAR d'AÏN MAHDI

DEPARTEMENT

Le département des OASIS fut un département français du Sahara créé le 7 août 1957 suite au démantèlement des Territoires du Sud. Il recouvrait :

- Le territoire des Oasis ;
- La partie des territoires de GHARDAÏA et de TOUGGOURT relevant de l'Organisation commune des régions sahariennes (OCRS) ;
- La partie de l'ancienne commune mixte de GERVILLE située à l'Est de l'oued ES ZERGOUN jusqu'à la DAÏËT EL KHALA.

Sa superficie était de 1 297 050 km² pour une population de 416 418 habitants.

Le décret n° 60-1291 du 3 décembre 1960 portant création d'arrondissements dans les départements des OASIS et de la SAOURA divisa le département des Oasis en neuf arrondissements :

- L'arrondissement de DJANET, correspondant au territoire de l'ancienne commune indigène des AJJER ;
- L'arrondissement d'EL-GOLEA, correspondant au territoire des anciennes communes indigènes d'El-Goléa et de Metlili des Chaamba ;
- L'arrondissement d'EL-OUED, correspondant au territoire de l'ancienne commune mixte d'EL-OUED ;
- L'arrondissement de GHARDAÏA, correspondant au territoire de l'ancienne commune de GHARDAÏA ;
- L'arrondissement d'IN-SALAH, correspondant au territoire de l'ancienne commune indigène du TIDIKELT ;
- L'arrondissement de LAGHOUAT, réduit au territoire de l'ancienne commune mixte de LAGHOUAT ;
- L'arrondissement d'OUARGLA, réduit au territoire de l'ancienne commune indigène d'OUARGLA ;
- L'arrondissement de TAMANRASSET, correspondant au territoire de l'ancienne commune indigène du HOGGARD ;
- L'arrondissement de TOUGGOURT, correspondant au territoire de l'ancienne commune mixte de TOUGGOURT

La région de LAGHOUAT comprenait 4 localités : AÏN MADHI - KSAR EL HIRANE - LAGHOUAT - TADJMOUT



AÏN

MAHDI

■ ■ MONUMENT AUX MORTS ■ ■

Le relevé n°54639 relatif à la Commune Mixte de LAGHOUAT mentionne **147 noms de soldats « Mort pour la France »** au titre de la guerre 1914/1918. Il sera mentionné dans cette INFO les soldats natifs d'AÏN MAHDI ou de KOURDANE :

■ ■ LAKHDAR Ben Elhadj Aissa (Mort en 1916) - MOHAMED Ben Atallah (1915) - MOHAMMED Ben Messaoud (1915) - ■ ■

Tableau d'honneur : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k55869486/f35.image>

Et si vous souhaitez en savoir plus, cliquez SVP, sur un de ces liens qui ont permis d'élaborer cette synthèse :

<http://encyclopedie-afn.org/Laghouat> - Ville

<http://www.tidjaniya.com/ain-madhi.php>

<https://sites.google.com/site/benmokht/balade-dans-l-histoire---2/ballade-dans-l-histoire>]

<http://www.cerclealgerianiste.fr/index.php/archives/encyclopedie-algerianiste/territoire/villes-et-villages-d-algerie/territoires-du-sud/140-le-charme-discret-des-confins-kourdane-1990>

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k757325/f7.image>

<http://www.cerclealgerianiste.fr/index.php/archives/encyclopedie-algerianiste/territoire/geographie-du-territoire/geo-economie/economie-agricole/66-histoire-generale-du-sahara>

http://alger-roi.fr/Alger/documents_algeriens/monographies/pages/21_laghouat_larbaa.htm

EPILOGUE AÏN MAHDI

Année 2009 = 8.101 habitants

Le berceau de la TIDJANIA à LAGHOUAT en attente de réhabilitation



Le berceau de la TIDJANIA à LAGHOUAT en attente de réhabilitation

Berceau de l'influente confrérie TIDJANIA, importants pôles historiques, considérés comme hauts lieux de spiritualité et porteurs du message universel d'une des plus importantes voies soufies en Algérie, le ksar d'AÏN MADHI et le palais de KOURDANE, près de LAGHOUAT, sont aujourd'hui quasiment abandonnés à leur sort. Peu connu des profanes, le ksar d'AÏN MADHI -- siège de la zaouïa du même nom et dont les adeptes dans le monde se comptent par millions -- regorge de repères historiques majeurs, à commencer par le lieu de naissance de son fondateur Sidi Ahmed AT-TIDJANI (1737-1815) dans les murs de cette forteresse de près de 300 maisons.

Autrefois coeur battant de cette localité du Sud algérien, point d'expansion des constructions modernes qui forment l'actuelle commune d'AÏN MAHDI, le ksar a été pratiquement déserté par ses habitants. En traversant ses ruelles pavées de pierre et d'argile qui serpentent entre les deux portes du ksar ("Bab El-Kbir", la grande porte, et "Bab Essakia", la porte du ruisseau), il est encore possible d'y croiser des disciples et des pèlerins.

Surplombant le ksar, la mosquée du Cheikh TIDJANI, l'espace réservé aux ablutions et les mausolées entourant le lieu de culte constituent, quant à eux, les plus grands espaces à visiter étant mieux conservés que le reste des habitations. Usés par le temps, détruits à plusieurs endroits ou menacés d'effondrement, des pans entiers du ksar, autant de témoins matériels du mode de vie des anciens habitants du palais, risquent de disparaître. Surtout que ces traditions sont peu conservées à AÏN MADHI aujourd'hui, excepté à travers des anecdotes, expliquent des familles de pèlerins rencontrées sur place.

C'est le cas par exemple des étables du ksar, pouvant fournir de précieuses informations sur l'élevage des chevaux à AIN MADHI ou encore de ces grandes portes en bois de magasins d'époque, rongées par la moisissure. Le ksar a également subi des destructions dans les premières décennies de la colonisation française (achevée en 1852), selon un guide local qui affirme que ces parties ont été restaurées depuis. Durant la même période, il subissait le siège des troupes de l'Emir ABD-EL-KADER, un épisode marquant de l'histoire de la confrérie qui s'est conclu par une lettre d'excuses adressée par l'Emir à Mohamed BEN EL HABIB, chef de la confrérie à cette époque.

Le siège du ksar d'AÏN MAHDI par le résistant et adepte de la *tariqa* (confrérie) KADIRIA est considéré par la TIDJANIA comme « un conflit d'ordre politique et non religieux », explique Ahmed ECHAÏB, un éducateur de la région...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.aps.dz/culture/23225-le-berceau-de-la-tidjania-%C3%A0-laghouat-en-attente-de-r%C3%A9habilitation>

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO

